

Il y a un an, Sylvia Pinel prenait ses fonctions à Bercy. Aujourd'hui, la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme dresse le bilan de sa première année d'action.

« Au terme de cette première année, je suis heureuse de partager avec vous les actions que j'ai engagées et qui s'inscrivent dans l'objectif prioritaire de ce gouvernement : le redressement économique de la France et l'emploi.

Plusieurs convictions guident mon action au sein de ce ministère. La première, c'est le rôle essentiel des très petites entreprises (TPE) dans l'économie de notre pays. Les artisans et les petits commerçants sont des entrepreneurs qui créent de l'emploi et favorisent la cohésion sociale : leurs attentes et les enjeux spécifiques auxquels ils sont confrontés justifient une action ciblée et adaptée. Ma deuxième conviction, c'est la prise en compte de la diversité et de la richesse des territoires, en ciblant de manière privilégiée les zones rurales et les quartiers sensibles et en renouant des liens avec les collectivités locales trop souvent oubliées par nos prédécesseurs. Ma troisième conviction est la nécessité de faire évoluer nos modes d'intervention vis à vis de nos petites entreprises par un travail partenarial avec les corps intermédiaires, organisations professionnelles et chambres consulaires, la concertation et le dialogue étant des conditions indispensables pour l'adhésion des acteurs et le succès de notre politique.

Depuis ma prise de fonction, j'ai tenu à faire de très nombreux déplacements de terrain dans toute la France, en métropole et en Outre-mer, pour dialoguer avec les professionnels et engager des actions adaptées, au plus près des besoins.

Pour les artisans, j'ai présenté en Conseil des ministres le 23 janvier dernier un pacte pour l'artisanat autour des enjeux stratégiques de valorisation des métiers et des savoir-faire, de transmission des entreprises et d'accompagnement renforcé et personnalisé de leur développement. Les chambres de métiers et d'artisanat sont impliquées, à travers des contrats de performance qui seront signés avant la fin de l'année, dans la mise en oeuvre des priorités de ce pacte. Parmi les premières mesures, nous allons créer des indications géographiques pour les produits manufacturés afin de protéger et de valoriser les savoir-faire d'excellence de nos territoires, dans le cadre du projet de loi sur la consommation qui sera débattu au parlement avant l'été.

Pour les commerçants, je présente en juin des mesures nouvelles pour le commerce autour des enjeux spécifiques de compétitivité de ces entreprises, de l'équilibre des différentes formes de commerce au sein des territoires, et de l'accompagnement des mutations structurelles de ce secteur dont le paysage évolue en profondeur avec la montée en puissance du e-commerce. Pour le bâtiment, dans la prolongation du plan d'investissement sur le logement présenté par le président de la République en mars dernier, nous présenterons des mesures d'ici l'été sur le financement des entreprises confrontées à une chute d'activité, la lutte contre la concurrence déloyale, la simplification des démarches administratives et l'anticipation des chantiers d'avenir comme la rénovation thermique des logements.

Afin de clarifier et de rendre plus efficace le régime de l'auto-entrepreneur, je proposerai des évolutions législatives dès cet été qui permettront d'en faire un levier transitoire pour créer de véritables entreprises, dynamiques et viables, en cas d'activité principale, avec un accompagnement renforcé, et de préserver un revenu d'appoint en cas d'activité complémentaire pour les Français, notamment les plus modestes. Cela permettra de limiter la distorsion de concurrence dénoncée par les artisans et d'encourager la création d'entreprises pérennes de croissance.

Je prépare pour la rentrée un projet de loi qui rassemblera des mesures portant sur l'artisanat,

le commerce et l'évolution du régime de l'auto-entrepreneur.

Pour la restauration, j'ai mis en place un comité de filière afin d'élaborer la feuille de route pour le secteur, dans une dynamique collective constructive, autour des enjeux de qualité dans la restauration, de transparence vis à vis du consommateur, d'attractivité des métiers et de lutte contre le travail illégal. La fête de la gastronomie, que je souhaite plus populaire et moins élitiste, sera étendue à trois jours les 20, 21 et 22 septembre 2013, et se développera à l'international pour renforcer le rayonnement de notre savoir-vivre et de notre culture dans le monde.

Pour le tourisme, je tiens à réaffirmer son rôle essentiel pour la croissance de notre pays et son potentiel d'emplois encore inexploité.

La démarche innovante que j'ai proposée autour des contrats de destination permet de mieux valoriser l'ensemble des territoires, de diffuser partout en France les bénéfices liés au tourisme et d'enrichir l'image de la France comme une mosaïque de destinations très variées. Les premiers contrats seront signés avant l'été 2013 : ils marquent le renouveau de notre politique touristique, trop longtemps considérée comme le parent pauvre du développement économique.

J'ai décidé de rénover la gouvernance de cette politique en renforçant le rôle d'Atout France comme la cheville ouvrière de la politique touristique. Notre promotion à l'international, axée prioritairement sur les pays à forte croissance, est d'ores et déjà plus lisible et plus cohérente. Son rôle en matière d'accompagnement et d'ingénierie touristique dans nos territoires est également renforcé. Le Conseil national du tourisme, que j'ai renouvelé fin 2012, contribue aussi de manière plus opérationnelle à l'élaboration et à la mise en œuvre de notre politique. L'amélioration de la qualité de l'accueil est un enjeu majeur pour le maintien du leadership mondial de la France sur le tourisme, qui s'appuie en particulier sur la professionnalisation et le sens du service des salariés de ces entreprises. Elle est au cœur des contrats de destination. Nous modernisons la formation professionnelle pour renforcer les compétences des hommes et des femmes qui sont au cœur de la réussite de notre politique touristique. Nous travaillons aussi à améliorer les conditions de travail des saisonniers. Concernant l'offre d'hébergement, je mobilise tous les acteurs pour faire d'Internet et du e-tourisme une opportunité de développement, simplifier l'ensemble des normes applicables à ces établissements et préserver l'hôtellerie indépendante.

De plus, j'ai missionné Pôle emploi pour identifier et pourvoir les 50 000 emplois aujourd'hui vacants dans le tourisme en France.

Par ailleurs, je travaille sur une réforme afin que les vacances soient enfin accessibles au plus grand nombre. J'ai mis en place en février des opérations pilotes en Midi-Pyrénées et en Rhône-Alpes pour accompagner le départ en vacances de jeunes qui n'y avaient pas accès et une deuxième série d'opérations pilotes aura lieu cet été.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour le succès de notre politique en matière d'artisanat, de commerce et de tourisme. Des relations de confiance ont été renouées avec les acteurs et des orientations stratégiques claires ont été définies. Je sais qu'il nous reste encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre en temps et en heure les mesures que nous proposons. Je m'y emploie avec toutes mes convictions et mon énergie. »

**Consultez la source sur Veille info tourisme:** [Sylvia Pinel dresse le bilan de sa première](#)

## Sylvia Pinel dresse le bilan de sa première année d'action -

Écrit par [sylvie.duval@finances.gouv.fr](mailto:sylvie.duval@finances.gouv.fr) (Sylvie Duval)

Mercredi, 22 Mai 2013 00:00 -

---

[année d'action -](#)